Document généré le 24 avr. 2024 19:46

Études internationales

Kaiser, Karl et Lellouche, Pierre. *Le couple franco-allemand et la défense de l'Europe*. Paris, IFRI, Coll. « L'Europe et sa défense », vol. 1, 1986, 360 p.

Paul Létourneau

Volume 19, numéro 3, 1988

L'espace extra-atmosphérique et le Canada

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702400ar
DOI : https://doi.org/10.7202/702400ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Létourneau, P. (1988). Compte rendu de [Kaiser, Karl et Lellouche, Pierre. *Le couple franco-allemand et la défense de l'Europe.* Paris, IFRI, Coll. « L'Europe et sa défense », vol. 1, 1986, 360 p.] *Études internationales*, *19*(3), 579–581. https://doi.org/10.7202/702400ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

On mentionnera aussi qu'en tête de chaque chapitre le lecteur trouvera une bibliographie du plus grand intérêt pour approfondir tel ou tel point de droit, telle ou telle question. La lecture de ces quelque 600 pages est agréable parce que D. Carreau sait simplifier les questions complexes et sa rigueur intellectuelle – précision, clarté de la pensée – fait le reste. L'analyse de la règle de droit dans l'ordre international est un modèle du genre. Au total, on ne peut que recommander aux étudiants et à tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement juridique de la Société internationale contemporaine cet ouvrage de qualité qui, n'en doutons pas, sera appelé à une vaste diffusion. Il se situe dans le prolongement de ceux écrits par les maîtres de l'école française de droit international: Mme P. Bastid, G. Berlia, Cl. A. Colliard, R.J. Dupuy, R. Pinto, P. Reuter et Ch. Rouneau pour ne citer que les noms les plus connus et les plus célèbres et auxquels rend hommage l'auteur.

Daniel COLARD

Université de Besançon, France

EUROPE OCCIDENTALE

KAISER, Karl et LELLOUCHE, Pierre. *Le couple franco-allemand et la défense de l'Europe*. Paris, IFRI, Coll. « L'Europe et sa défense », vol. 1, 1986, 360 p.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le dialogue franco-allemand s'est développé à l'ombre de la protection militaire américaine et grâce à la menace soviétique. À chaque fois que celle-ci se précisait, comme le fait remarquer Nicole Gnesotto dès le début de cet ouvrage collectif, cette menace « a joué en faveur du rapprochement » jusqu'au point où elle apparaît « comme le seul invariant » (p. 11). C'est donc avec l'aide extérieure des superpuissances, volontaire ou involontaire, que le couple franco-allemand est parvenu à surmonter ses craintes et ses hésitations, et à esquisser dans ses grandes lignes une coopération en matière de défense. Les observateurs constatent depuis longtemps que les Européens, pas seulement les Français et les Allemands, éprouvent beaucoup de difficultés à dépasser la rhétorique des grandes occasions et à donner un contenu concret à la défense européenne. Le rapprochement franco-allemand est pourtant décisif pour l'avenir, car il est au cœur de la problématique d'une future défense véritablement organisée par et pour les Européens. Mais parviendront-ils à briser le plafonnement actuel? « L'heure de faire le grand saut vers l'identité de destin entre les deux pays » est-elle venue, comme le souhaitent les deux responsables de cet ouvrage? (p. 325).

« Le couple franco-allemand et la défense de l'Europe » présente une excellente synthèse sur les différentes dimensions du rapprochement. Il constitue également un plaidoyer pour une défense occidentale avec un véritable contenu franco-allemand, afin que les intérêts européens ne soient pas entièrement abandonnés au jeu des rapports Est-Ouest. En effet, la thèse centrale de cet ouvrage, à laquelle souscrivent, à des degrés différents, tous les vingt-deux collaborateurs, a été résumée ainsi par Karl Kaiser et Pierre Lellouche: « Le couple France/Allemagne de la défense est à la fois le meilleur moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance, sans lequel l'OTAN actuelle survivra difficilement, *et* le moteur essentiel d'une transition non moins souhaitable à long terme vers l'européanisation du système de sécurité de l'Europe occidentale. » (p. 319).

Ce premier volume sur la défense de l'Europe (l'Institut français des relations internationales en prévoit quatre) est le fruit de la coopération avec la Société allemande de politique étrangère (*Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik*). Ces deux organismes se proposent de présenter simultanément dans les deux langues, pour la première fois, « un dossier aussi exhaustif que possible » sur la coopération franco-allemande dans le domaine de la défense. Les auteurs analysent les relations politiques, militaires, industrielles et scientifiques (armements et espace) qui ont été tour à tour, depuis les années 50, facteurs d'irritations et facteurs de rapprochement entre les deux pays.

Ainsi, Nicole Gnesotto retrace l'évolution du dialogue franco-allemand depuis 1954

en faisant bien ressortir à notre sens la posture de défense des deux pays, qui détermine en fin de compte la perception de leurs intérêts. Cette évolution intérieure est caractérisée par la peur, en RFA, du découplage et de l'abandon de la protection américaine, « mais peur également d'être entraînée dans une stratégie qui contredirait 'les intérêts allemands'. La France s'inquiète des inquiétudes allemandes et d'une évolution de l'Alliance qui risque de remettre en cause les conditions de sa posture de défense: une garantie américaine crédible et une République fédérale solidement ancrée dans l'Alliance. » (p. 12) Lothar Ruehl rappelle pour sa part que la France doit « être défendue en Allemagne » et que « la distribution de la puissance militaire se fait sur l'axe Est-Ouest en Europe et non sur un axe Nord-Sud entre l'Europe et l'Orient arabo-africain. » (p. 36) Mais pourquoi cette donnée géostratégique claire, cette « communauté de destin » qui lie bel et bien Français et Allemands (Markus Berger, p. 198), ne se matérialise-t-elle que fort difficilement en un renforcement de la coopération en matière de sécurité? Comme le fait remarquer Ingo Kolboom dans son excellent article, cette limitation est due, « sitôt quitté le terrain des gestes politiques et des simples consultations, à une série de problèmes issus de priorités divergentes: alors que Bonn, en accord avec la stratégie de l'OTAN, veut augmenter le seuil nucléaire, Paris continue de miser sur sa doctrine de dissuasion, mais aussi sur une conception opérationnelle de l'arme nucléaire pré-stratégique. Il s'ensuit que la France a plutôt tendance à réduire ce qu'elle pourrait le mieux partager avec la République fédérale: son potentiel conventionnel. Elle développe en revanche ce qu'elle ne pourra jamais partager: sa force de dissuasion nucléaire... Tout projet bilatéral se heurtera donc toujours aux limites de l'intégration de l'OTAN, refusée par la France » (p. 88). Le « caractère inconciliable des priorités » (p. 218) en matière stratégique a aussi été longuement analysé par Kurt Becker. Néanmoins, il faut ajouter que si la force de dissuasion nucléaire est devenue un élément important pour la sécurité de la RFA, et cet ouvrage consacre plusieurs articles à ce thème, elle ne peut remplacer pour Bonn la dissuasion américaine.

De nombreuses suggestions sont avancées, de part et d'autre du Rhin, pour favoriser le rapprochement. La France devrait, selon Pierre Hassner, se montrer plus solidaire de la défense européenne: « Si, pour la France, la condition d'une politique extérieure, notamment Est-Ouest, est une bonne politique envers l'Allemagne, la condition d'une bonne politique envers l'Allemagne est une attitude politique réellement européenne. À long terme, on n'influence les autres qu'en acceptant de changer soi-même » (p. 174). D'ailleurs, la politique française de défense est en partie « archaïque » (François de Rose, p. 195; Markus Berger, p. 198), car elle mise trop sur le nucléaire. Plusieurs auteurs, tels que François de Rose (p. 195), Uwe Nerlich (p. 185), Karl Kaiser et Pierre Lellouche (pp. 324-325), pour ne nommer que ceux-là, se prononcent pour une augmentation des dépenses françaises consacrées à la défense, tout particulièrement au niveau conventionnel. Quant à la République fédérale, elle se voit reprocher, elle aussi, sa tiédeur européenne (François Gorand), son souci de ne pas trop augmenter ses dépenses pour la défense et la recherche dans les technologies militaires de pointe (Karl Kaiser et Pierre Lellouche) et surtout son manque d'enthousiasme dans le domaine de la coopération en matière d'armements (François Heisbourg) et dans l'espace (Werner Rouget et Michel Guionnet). Le mariage n'est pas facile entre la France, puissance nucléaire qui aspire au leadership européen sans en avoir les moyens, et la RFA, très forte au niveau conventionnel et économique, préoccupée de ménager ses liens avec les États-Unis et l'Allemagne de l'Est.

Cet ouvrage comprend également des articles souvent remarquables sur les positions différentes de la France et de la République fédérale sur l'Ostpolitik, le contrôle des armements et l'Initiative de défense stratégique américaine. De plus, des annexes pratiques présentent des extraits des principaux documents pertinents, notamment du Traité de l'Élysée du 22 janvier 1963; ainsi que des cartes et tableaux utiles pour saisir rapidement la posture de défense du couple franco-allemand.

Cet ouvrage est donc bien fait dans l'ensemble et ne soulève, peut-être, qu'une petite réserve. Pour atteindre plus d'exhaustivité, il aurait fallu consacrer, à notre avis, plus de place aux problèmes financiers qui devront être résolus si les Européens veulent parvenir à s'impliquer davantage dans leur défense continentale. Ici, évidemment, la grande puissance économique qu'est l'Allemagne serait appelée à jouer un rôle majeur, comme elle le fait présentement dans le Marché commun, pour plusieurs alliés de l'OTAN ou même pour soutenir le cours défaillant du franc français en dépensant chaque année des milliards de marks. La presse allemande ne cesse d'ailleurs d'insister sur cette dimension sensible du problème. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner des réserves allemandes lorsque les problèmes de financement sont abordés. Ce n'est qu'à la dernière page de leur conclusion que Karl Kaiser et Pierre Lellouche soulignent fort à propos cette dimension: « le dossier financier (est) l'un des points véritablement déterminants pour l'avenir de la coopération franco-allemande en matière de sécurité. Sans tomber dans le réflexe toujours illusoire qui consiste pour les Français à penser que 'l'Allemagne paiera', il est néanmoins clair que les Allemands ne peuvent, comme ils ont trop tendance à le faire aujourd'hui, réclamer à la fois une contribution substantielle et quasi immédiate des armées françaises modernisées, tout en mettant en avant des arguments comptables ou commerciaux à court terme pour retarder des projets de coopération dans les domaines de haute technologie militaire et spatiale, ce qui a pour effet d'alourdir encore les contraintes qui en France pèsent sur leur modernisation » (pp. 324-325). La plupart des auteurs ont souligné fort judicieusement que la volonté politique sera ici déterminante, comme par le passé, pour venir à bout des nombreuses difficultés sur la voie du rapprochement entre deux pays assez différents. Il est intéressant de souligner ici que le titre de la version allemande de cet ouvrage laisse la question ouverte: « Politique de sécurité franco-allemande: sur la voie d'une cause commune (*Gemeinsamkeit*)? »

Paul LÉTOURNEAU

Collège militaire Royal St-Jean, Québec

MONTFERRAND, Bernard de. *La France et l'étranger*. Paris, Éditions Albatros, 1987, 529 p. (Préface de J.-B. Duroselle).

Réussir à incarner en quelque sorte le rôle des diplomates dans une large fresque historique de la politique étrangère d'une puissance millénaire, comme la France, était un défi de taille qui vient d'être relevé par Bernard de Montferrand dans une remarquable somme intitulée *La France et l'étranger*. L'auteur nous offre plus qu'une histoire diplomatique classique; il retrace l'évolution de la politique étrangère française, telle que façonnée par la géographie, l'histoire et l'économie, etc. de son pays, et surtout telle que mise en œuvre par un service diplomatique empreint d'un grand professionnalisme.

Malgré l'ampleur relative de l'ouvrage, le lecteur est vite fixé sur son contenu grâce à une table des matières abondante et détaillée, qui permet de savoir où l'on va et de retrouver rapidement ce que l'on voudrait relire. En outre, l'auteur nous propose une riche bibliographie des principaux ouvrages généraux, suivis de ceux qui portent plus particulièrement sur les époques étudiées dans son texte; ainsi l'étudiant, le professeur ou le spécialiste qui voudra approfondir une époque donnée verra sa tâche grandement facilitée. Un index complet de noms permet de retracer, par ordre alphabétique, le rôle des personnages cités dans l'ouvrage. Le style de l'ouvrage n'a rien d'austère, au contraire il a la vivacité d'un récit dont l'intérêt reste soutenu.

L'auteur a fait œuvre de synthèse en retraçant, d'une manière claire et relativement concise, l'ensemble de l'histoire de France et de sa politique étrangère depuis le monde des Francs jusqu'au lendemain de l'époque du Général de Gaulle, en passant par tous les siècles et tous les régimes y compris la République actuelle. Pour chaque époque, l'auteur relève sans détour les contraintes comme les atouts de la France et cherche à démontrer une constante: l'indépendance de sa politique étrangère, largement axée sur des hautes visions (parfois incomprises à l'intérieur même du petit Hexagone) d'une grande puissance. Légitimement fier dans l'ensemble de l'histoi-